



COMMISSION DELEGUES

District de la Loire

Tél : 04.77.44.51.90

PV N°9 publié le 14/10/2025

Réunion du lundi 13 octobre 2025

Président : Francis VIDRY - 06 14 47 88 16

RAPPEL IMPORTANT

Les clubs souhaitant un délégué, lors d'un match de coupe ou de championnat, doivent en faire la demande, obligatoirement par écrit.

Article 51 des Règlements du District : le District se réserve le droit, pour la régularité des rencontres, de désigner un délégué lorsqu'il le jugera utile, etc.

Match à risques, places en jeu, etc., **après avis de la Commission de Prévention.**

RAPPORTS : ceux-ci doivent être rédigés directement en ligne, depuis votre compte personnel « MY FFF »

SAMEDI 18 OCTOBRE

- CHAMPIONNAT SENIORS D2 Poule A, à 18h30

ST GALMIER CHAMBOEUF contre **BONSON ST CYPRIEN**

Délégué avec GO-PRO, à la charge de la Commission de Prévention : **M. Patrick GADEYNE**

+ un délégué à la charge de St Galmier Chamboeuf : **M. Philippe PERILLON**

DIMANCHE 19 OCTOBRE

- CHAMPIONNAT SENIORS D4R Poule C, à 13 h

ST DENIS DE CABANNE contre **REGNY**

Délégué à la charge de Régný : **M. Alain PARATCHA**

SAMEDI 25 OCTOBRE

- CHAMPIONNAT U18 FEMININES, à 15h30

VILLERS contre **FEURS**

Délégué à la charge de Villers : **M. Francis VIDRY**

DIMANCHE 26 OCTOBRE

- COUPE « INTERSPORT » D3/D4, à 14h30

OUCHES contre **ROANNE MAYOTTE**

Délégué à la charge des deux clubs : **M. Alain PARATCHA**